

## Déclaration d'intention 2006 – 2008

En respectant les décisions prises par le Conseil représentatif (CR) et les Assemblées générales, **nous**, membres SPG, candidates et candidats à l'élection du comité, **nous nous engageons à travailler et à agir pour:**

### **La qualité de l'école**

- Se mobiliser pour mettre en œuvre les objectifs fixés par l'art. 4 de la Loi sur l'instruction publique.
- Travailler à la cohérence de la scolarité obligatoire de l'enseignement primaire, à un meilleur fonctionnement et veiller au respect des différents cahiers des charges et du code de déontologie.
- Favoriser les structures et encourager les approches et les pratiques pédagogiques qui permettent la réussite de tous les élèves.
- Combattre les initiatives populaires (IN 121, son contre-projet, IN 134, ...) contraires aux principes pédagogiques et démocratiques défendus par l'association professionnelle.
- Développer les relations avec les parents d'élèves et leurs associations.
- Maintenir des liens réguliers avec les autres associations romandes au sein du SER.

### **La valorisation du métier**

- Renforcer l'image positive du métier d'enseignant-e vis-à-vis du public et des autorités.
- Encourager la professionnalisation du métier d'enseignant-e. Faire redémarrer et aboutir la revalorisation de notre fonction.
- Faire respecter la SPG comme partenaire essentiel habilité à représenter les enseignants dans les dispositifs de concertation, et dans les processus de prise de décision avec l'autorité scolaire et les partenaires associés.
- Favoriser l'autonomie partielle et le rendre compte dans les établissements.
- Encourager le travail en équipe et les projets d'école.
- Défendre une formation initiale des enseignants primaires au niveau du master.
- Veiller à ce que le nouveau Centre de formation continue permette d'obtenir une formation continue de qualité, au service des écoles et des enseignant-e-s.
- Développer les liens avec la Section des sciences de l'éducation.
- Veiller au bon accueil des nouveaux collègues et à l'équité de leurs conditions d'engagement, d'évaluation de leur période probatoire, de nomination et de stabilisation.

### **Les conditions de travail**

- Aménager des conditions de travail qui permettent de lutter véritablement contre l'échec scolaire et assurer la réussite de tous.
- Obtenir des conditions et des ressources optimales pour un fonctionnement unifié de l'enseignement primaire en adéquation avec les besoins et la réalité des écoles.
- Défendre notre spécificité de service public par la sauvegarde des emplois et des mécanismes salariaux grâce aux accords signés par le Cartel ou la Fédération des enseignants genevois avec le Conseil d'Etat.
- S'opposer à toutes les démarches politiques visant à supprimer le statut de fonctionnaire.
- Obtenir des budgets décents qui prennent en compte l'augmentation des effectifs d'élèves, de leurs besoins et les moyens nécessaires à la pratique d'un métier en forte évolution.
- Améliorer les conditions de travail, prenant en compte la santé et le respect des personnes dans l'optique des conclusions du rapport Papart et des recommandations de la SPG.
- Soutenir et défendre tous les collègues membres de la SPG.

**Jacqueline Batschelet, Olivier Baud, Véronique Casetta Lapiere, Paolo Cattani, Maximilien Ferrillo, Martine Francart, Catherine Haus Schneuwly, Magali Jolti, Eveline Langer, Laurent Vité**